

Point sur l'extension du CTLes

Les principaux événements survenus depuis le dernier conseil d'administration, réuni le 28 mars dernier, sont les suivants :

Notification du marché :

Le marché a été découpé en quatre lots :

- lot 1, Travaux tous corps d'état ;
- lot 2, Fourniture et pose de rayonnages fixes ;
- lot 3, Fourniture et pose de rayonnages mobiles simple hauteur ;
- lot 4, Fourniture et pose de rayonnages mobiles double hauteur.

Un rapport de présentation pour le lot 1 a été rédigé en date du 13 juin 2014, suivi du rapport de présentation pour les lots 2, 3 et 4, rédigé en date du 25 juin 2014.

Le compte rendu des séances des 30 juin et 17 juillet 2014 de la Commission des marchés dématérialisés de l'EPAURIF a été transmis au CTLes le 21 juillet.

Le marché a été notifié pour tous les lots le 10 octobre 2014. Les attributaires sont pour le lot 1, la société SICRA-DUMEZ, pour les lots 2, 3 et 4 la société SAMODEF-FORSTER.

Dossier de permis minier :

Le dossier porté par la Bibliothèque nationale de France (déposé le 20 septembre 2013) relatif à la demande de recherche d'un gîte géothermique et d'autorisation de travaux miniers pour la réalisation de deux forages géothermiques sur le site du CTLes a été déclaré recevable par la DRIIE (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie), Île-de-France. L'autorisation de la DRIIE est attendue pour la fin de cette année.

Demande de dérogation concernant la longueur de la circulation centrale auprès de l'Inspection du travail :

En raison de la longueur totale de la circulation centrale du bâtiment de 33,70 mètres, le code du travail prévoyant dans ce cas que les circulations soient recoupées tous les 30 mètres au maximum, il a été nécessaire de déposer une demande de dérogation concernant la longueur de la circulation centrale auprès de l'Inspection du travail. Cette demande devrait être instruite par la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) d'Île-de-France en fin d'année

2014. Le comité technique de l'établissement, réuni le 29 juillet 2013, avait émis un avis favorable à cette demande de dérogation.

Réalisation d'un film :

Le CTLes a souhaité procéder à la réalisation d'un film illustrant les principales étapes de la construction. Ce film devrait être diffusé lors de différents événements et présentations de l'institution ainsi que sur tous les supports de communication afin de valoriser ce projet.

Un appel d'offres a été lancé le 10 octobre 2014, la date limite de remise des offres a été fixée au 10 novembre 2014.

Planning de l'opération et prochaines échéances :

Une réunion d'installation du chantier a eu lieu le 28 octobre dans les locaux du CTLes, mettant en présence des représentants de l'EPAURIF, de la maîtrise d'œuvre, de la BNF ainsi que du CTLes.

La durée totale du chantier est de 18 mois, la période de préparation contractuelle étant de 2 mois. L'installation du chantier a débuté la semaine du 3 novembre 2014. Le groupement SICRA-DUMÉZ a formulé une demande de réduction de la période de préparation auprès de l'EPAURIF et propose le calendrier suivant : pose des barrières de chantier et des bâtiments provisoires de chantier du 3 au 15 novembre, début des travaux de terrassement à partir du 17 novembre 2014.

Un protocole de sécurité ainsi qu'un document synthétisant l'évaluation des risques devrait être établi avant le début des travaux de terrassement.